

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1360

Artikel: Finances du canton de Vaud : un avant-goût des jours amers
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un avant-goût des jours amers

Quelle marge de manœuvre pour la gauche? Opinions contrastées.

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1998. Sur la place de la Riponne, les trois conseillers d'État vaudois Favre, RoCHAT et MERMoud surplombent la foule des fonctionnaires amassés à leurs pieds. Rarement un gouvernement aura montré à ce point-là qu'il préférerait l'usage de l'autorité aux solutions négociées. Ce serait en soi une preuve de confondante sincérité si le Conseil d'État ne comptait sur un outil institutionnel légitimant sa stratégie politique: le mécanisme de frein à l'endettement soumis au vote le 29 novembre prochain.

Pour le Conseil d'État vaudois, l'exercice budgétaire 99 représente la première étape de son objectif de suppression du déficit et le bras de fer avec la fonction publique, sa première épreuve de force. En effet, parmi les propositions d'économies prévues pour l'année prochaine, 35 millions le seront aux dépens des fonctionnaires. La mesure, complexe, ne parviendrait certainement pas à rassembler les fonctionnaires autour d'une grève si l'effort ne durait pas depuis sept ans. Contribution de solidarité, non-adaptation des effectifs aux besoins dans les domaines de la santé et du social, recherche d'économies service par service... Infirmières, enseignants et policiers sont soumis, année après

année, à des contributions considérables.

Ces pressions sont d'autant moins bien ressenties que rien n'a été entrepris jusqu'à présent pour rétablir la confiance entre les fonctionnaires et le gouvernement; aucun accord n'a été conclu qui prévoirait en contrepartie du sacrifice une diminution de la durée du travail; aucune assurance n'a été donnée sur le futur statut; aucun projet politique clair ne vient rassurer le personnel sur les missions prioritaires du service public. Ce qui inquiète chacun d'autant plus que personne ne sait d'où et de qui viendront les coups et les coupes dans les deux prochaines années.

Des intentions inquiétantes

Preuve en est la décision du Conseil d'État de réduire les subventions destinées à abaisser les primes d'assurance maladie. Économie brute, 24,5 millions de francs, économie nette, cinq millions. 10350 personnes subsidiées en 1998 n'auront ainsi plus droit à une aide en 1999. Vaud sera alors le seul canton romand à ne pas utiliser la totalité de l'enveloppe fédérale. Quand la droite préconise l'abandon du principe

de l'arrosoir, c'est dans le but de privilégier la pratique de l'aide ciblée aux plus défavorisés. Mais comment justifier qu'ensuite, en contradiction avec le principe de la loi, elle délaisse une partie de ceux-ci?

Ces coupes laissent présager des intentions d'autant plus inquiétantes pour les années futures que les forceps mis en œuvre pour réduire le déficit à zéro en 2001 représenteraient un effort à l'arraché encore plus gigantesque de 200 millions par année. La gravité de la situation financière du canton aurait dû déboucher sur un projet politique crédible, négocié avec toutes les parties en présence. Si le mécanisme de frein à l'endettement est accepté par la population, c'est donc que la raison économique aura conduit à l'irrationalité politique.

Dans ce cas-là, le canton sera dans une impasse, et la gauche n'aura plus aucune marge de manœuvre dans le cadre d'une table ronde que Charles Favre promet après le 29 novembre. Elle ne pourra que prendre acte des délais – imposés trop brutalement pour permettre un juste équilibre entre économies et nouvelles recettes – et des montants disproportionnés – si l'on veut maintenir un service public de qualité. gs

IL NE SERA possible de sortir le canton de l'ornière qu'en réunissant tous les acteurs autour d'une table ronde dont la mission serait double:

- Assurer une répartition équitable de l'effort, en termes de coupes et de recettes nouvelles.

- Ficeler ce paquet de mesures dans un seul et unique décret, pour que les éventuels référendaires ne puissent pas torpiller le seul volet fiscal.

Un déficit de fonctionnement à 200 millions représenterait un objectif sensé: la dette de l'État cesserait alors de croître plus rapidement que l'économie cantonale. Mais ce n'est pas sous la conduite de Charles Favre que l'on parviendra à une véritable table ronde: il vient à nouveau d'étaler son bon sens en proposant de négocier après la votation populaire et l'adoption du budget!

Les exemples genevois, italien, français et bientôt allemand montrent clai-

rement que seuls les socialistes sont à même de pouvoir amener tous les acteurs importants autour de la table pour résoudre les questions financières, de garantir que l'assainissement ne se fera pas sur le dos des plus faibles et de résister à la pression antifiscale des couches les plus aisées.

Le parti socialiste vaudois doit donc refuser le rôle de parti protestataire: il n'est pas crédible d'être au gouvernement et de rompre la collégialité à tout bout de champ sans faire de propositions concrètes en rapport avec l'ampleur du problème. Le PSV doit aussi admettre que des économies puissent toucher sa clientèle traditionnelle et que les hausses d'impôt, même très sociales, ne pourront combler qu'une partie du déficit. Moyennant l'abandon de ces tabous, les socialistes pourraient, par des propositions réalistes et progressives, apporter une contribution majeure au redressement des fi-

nances publiques, indispensable à la réalisation de toute innovation politique. Pour y parvenir, encore faudrait-il que le parti vaudois révise le rapport perturbé qu'il entretient avec ses représentants à l'exécutif: le PSV adore vouer ses conseillers d'État aux gémonies dès qu'ils s'engagent sur la voie des compromis, ce qui affaiblit ces derniers face aux représentants bourgeois.

Plus fondamentalement, il est difficile de comprendre comment le PS vaudois peut combattre des efforts d'économies modérés alors que ses coreligionnaires à la Municipalité lausannoise et dans les gouvernements genevois et étrangers mènent tous une politique d'austérité à forte connotation sociale. En se singularisant de la sorte, le PSV pousse les électeurs centristes dans les bras de Charles Favre et de ses projets extrémistes de remboursement de la dette, un objectif que seul le Roumain Ceaucescu avait atteint...